

Aménager le territoire

Territoire français totalement inégalitaire

Réduire les inégalités territoriales

- Entre espaces urbains et ruraux
- Entre littoraux et montagnes
- Entre métropoles et petites et moyennes villes

Réduire les inégalités sociales

- Entre populations aisées et modestes
- Entre les situations des ménages (famille nombreuse, couple avec ou sans enfant, célibataire, retraité)

Réduire les inégalités économiques

- Zones à fort / faible emploi
- Zones à dominante primaire / secondaire / tertiaire

Créer des espaces à plusieurs fonctions (mixité fonctionnelle)
Créer des espaces sans ségrégation sociale (mixité sociale)
Créer des espaces aux emplois diversifiés (mixité économique)

Mais, un aménagement doit **répondre à deux grands objectifs** :

- Respecter les besoins des populations
- Être rentable et compétitif

Ces deux objectifs posent un problème pour les espaces ruraux (faible densité donc faible rentabilité)

Dans les espaces ruraux, on assiste davantage à des fermetures de services et à une décroissance démographique (sauf dans certaines zones grâce aux néoruraux).

Les projets doivent rester attractifs et modernes

- Proposer une diversité de services
- Proposer une diversité de logements
- Proposer des zones d'emplois
- Ne pas exclure certaines catégories sociales

Pour pouvoir proposer un aménagement, il faut le financer. C'est le rôle des acteurs publics et privés.

Jusque dans les années 1980, l'Etat a souvent été le seul financeur. Par les lois de décentralisation de 1982-1983 (**lois DEFERRE**), les collectivités locales ont obtenu plus de pouvoirs, mais n'ont pas toujours les fonds financiers nécessaires pour répondre aux deux objectifs. On priorise les aménagements en zones de forte densité

Références : Cartes-repères 4-5-6

Collectivité locale / territoriale
Compétitivité
Décentralisation
Désertification médicale
France métropolitaine
Friche urbaine / Friche industrielle
Inégalités (disparités) sociospatiales
Loi SRU
Mal-logement
Réhabilitation
Rénovation
Rentabilité
Requalification urbaine

Les acteurs de l'aménagement

Union européenne

Etat

Financement public

Région

**Projet d'aménagement
(logements, hôpitaux,
commerces, LGV, ...)**

Département

Commune
Intercommunalité

Collectivités locales
Collectivités territoriales

Entreprises, banques, ...

Habitants, associations, ...

Prêts bancaires
Financement privé
Ingénierie, chantier

Dons privés
Consultation
Opposition

La même question se pose dans les Départements et Régions d'Outre-Mer (les DROM)

- Des territoires éloignés géographiquement de la France métropolitaine
- Des capacités financières plus faibles. Sur les 18 régions (13 métropolitaines et 5 DROM), les DROM se situent en 13^e, 14^e, 15^e, 17^e et 18^e places pour les dépenses engagées en faveur d'aménagements. En 2017, la 18^e place est pour Mayotte qui a dépensé 250 fois moins que la 1^{ère} région (Île-de-France).
- Une pauvreté des habitants beaucoup plus dense et des services qui ont du mal à se moderniser



Trois exemples

Aménager le territoire

Aspects : territorial, économique, culturel

Lens est une ancienne cité minière en déclin industriel

- Délocaliser une partie des œuvres de Paris vers Lens
- Attirer des touristes vers Lens afin de dynamiser la ville
- Les touristes consomment (hôtel, restaurant, souvenirs) : croissance économique
- Les touristes parlent de leurs voyages : effet publicité
- Il faut proposer des transports de qualité et rapides pour amener les touristes jusqu'à Lens (dynamisme et modernisme des réseaux de transports)

Pourquoi spécifiquement Lens ?

- Fermeture des mines dans les années 1980-1990
- Le taux de chômage dépassait alors les 20% !
- Un musée créé en 2012 sur un site en déclin proche de la capitale et du musée-mère
- Création de 400 emplois directs
- 17 nationalités sont entrées dans ce musée et les dépenses moyennes s'élèvent à près de 100€ par visiteur en comptant les nuitées, les repas, ...

Le rôle des acteurs pour son financement (150 millions €)

- 59% : région Hauts-de-France
- 20% : Union européenne
- 6% : département Pas-de-Calais
- 6% : agglomération de Lens
- 5% : Etat
- 4% : mécénat (dons privés)

Le musée du Louvre-Lens (région Hauts-de-France, au Nord de Paris)

Antenne du musée du Louvre de Paris



Musée construit sur une ancienne mine (les terrils), à proximité des lotissements ouvriers (les corrons)
Des espaces de loisirs et végétaux (parcs, jardins) ont été aménagés autour du musée afin de rompre avec les paysages miniers à l'abandon



Redynamiser la ville et sa région, les faire connaître, donner envie de s'y rendre, proposer des activités culturelles (secteur tertiaire) pour endiguer le déclin industriel (secteur secondaire)



Friche urbaine / Friche industrielle

= ancien espace industriel laissé à l'abandon

Requalification urbaine

= modifier les usages, l'architecture et les infrastructures d'un territoire afin de le rendre attractif



Mais, un bilan finalement mitigé :

- En 2012 : plus de 900.000 visiteurs, en 2013, 700.000, en 2014, 500.000, et depuis 2015, la fréquentation ne dépasse pas les 450.000. L'effet nouveauté des premières années a disparu
- 65% des visiteurs ne paient pas l'entrée grâce à des offres gratuites pour certaines catégories de population

Aspects : territorial, social, médical, économique

Plus les densités de population sont élevées, plus l'accès aux soins est généralement facilité. Les grandes villes proposent ainsi un large panel d'offres de soins tandis que les espaces ruraux voient plutôt leurs offres se réduire, se détériorer ou disparaître :

désertification médicale dans les espaces ruraux

- Alpes-de-Haute-Provence, Aveyron, Corse : plus de 30 min. pour accéder à un hôpital / Alpes-maritimes, Paris : moins de 10 min.

La moyenne française est de 17 min. Mais, si ces chiffres expriment surtout la ruralité de certains départements, les petites et moyennes villes sont tout autant concernées par ce constat de désertification médicale (une rentabilité affaiblie par des offres similaires, voire plus développées dans de plus grandes villes proches, ces types de ville connaissent aussi un déclin démographique)

Solutions : aménager des centres de soins de proximité mêlant plusieurs activités, favoriser la télémedecine, ... Cela pourrait encourager les populations à rester et redynamiser les territoires. Encore faut-il que les médecins acceptent eux-aussi la ruralité...

Les inégalités face au logement

- De grandes disparités selon les régions et les départements : effet de l'héliotropisme (aménités naturelles), du coût général de la vie, des offres de services (aménités urbaines) et de la présence de grandes villes :

Régions : 3.200/m² en PACA, 2.200 en Nouvelle-Aquitaine contre 1.600 dans le Grand-Est ou 1.500 en Bourgogne-Franche-Comté

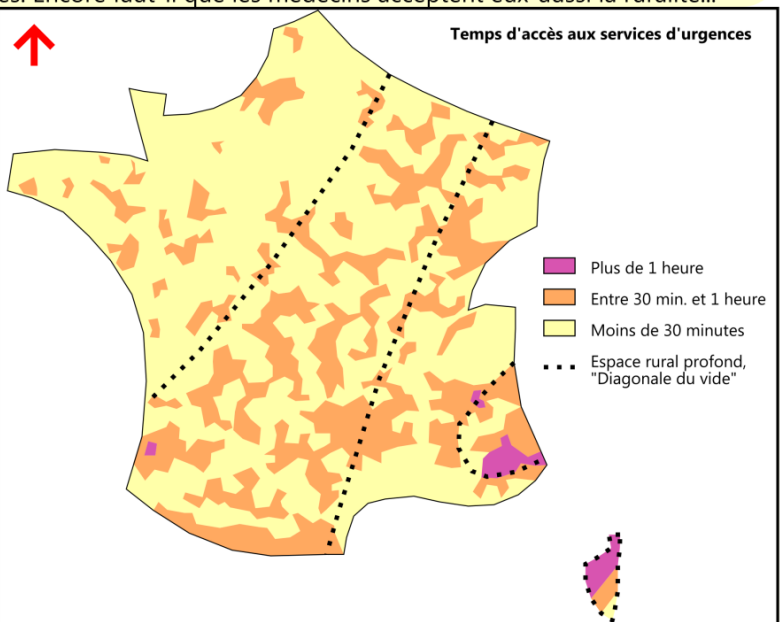
Départements : 9.700 à Paris, 4.100 dans les Alpes-maritimes, 3.000 en Gironde contre 1.300 en Lozère, 1.100 dans l'Aisne ou 820 dans la Creuse

- Le "mal-logement". On recense 4 millions de personnes mal-logées en France (des sans-abri, des migrants, logement surpeuplé, insalubrité, ...)

Des solutions contre le mal-logement et pour faciliter l'accès à des zones hors de prix aux foyers modestes :

construire plus de logements sociaux (loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains) de 2000 impose 25% de logements sociaux pour chaque commune), augmenter les prêts pour aider les familles à s'installer, baisser le prix des loyers : les politiques urbaines font de plus en plus de réhabilitations et de rénovations dans ce sens, mais les inégalités sociospatiales (des catégories sociales exclues selon le territoire) restent toujours fortes

Les inégalités face à la santé



Aspects : territorial, environnemental, social, économique